75

LA TASSE
DE CAFÉ
SANS SUCRE.

Dulcia non meruit, qui non gustavit amara.

LA TASSE
DE CAFÉ
SANS SUCRE.

A la ſuite de mes quatre repas, je me ſuis déterminé à profiter de l'une des plus belles journées que nous ayons encore eu, pour aller ſur la terraſſe des Thuileries faire un tour de promenade & prendre une taſſe de café. Le voiſinage du manège a fait du café, établi près des Feuillans, une eſpèce de club politique; un peu ſubalterne, mais n'importe; c'eſt quelquefois l'eſpèce des clubs la plus gaie. Je me ſuis aſſis près d'un grouppe, a portée d'une converſation qui me paroiſſoit animée, & j'ai demandé une taſſe de café; on parloit de l'aventure de M. l'évêque de Châlons (1) qui venoit de ſe paſſer. Il avoit été conduit au corps-de-garde, & de-là au diſtrict, puis inſulté par le peuple, & le tout pour avoir malheureuſement atteint un garde

(1) Il ne s'agit point ici de l'ariſtocrate évêque de Châlons-ſur-Marne, comme l'avoient publié MM. de Lameth & autres légiſlateurs du côté gauche.

national, avec quelques graines de chennevis ou de tournesol, dont il gratifioit les oiseaux, ce qui ne peut que faire infiniment d'honneur à la charité du prélat qui, dépouillé par l'auguste assemblée, de maniere à ne pouvoir soulager les pauvres humains, n'a conservé que la faculté de faire l'aumône aux moineaux. Les uns le blâmoient, d'autres l'excusoient, & moi je me disois : il y a, dans le procédé de l'évêque, infiniment plus de mérite encore qu'on ne croit ; car les moineaux sont véritablement l'image de ceux qui l'ont dépouillé ; comme eux ils gâtent tout, ils pillent tout, ils font beaucoup de bruit, peu de besogne, & ne sont bons à rien. Le saint évêque suit le précepte évangélique ; il rend le bien pour le mal : il n'est pas assez riche pour payer ses ennemis ; il exerce sa bienfaisance sur ce qui a le plus d'analogie avec eux ; quoi qu'il en soit du motif, l'événement, autant que j'ai pu m'en assurer, n'est autre que l'effet de la facile irascibilité d'un de MM. de la nation, qui, comme je l'ai dit, atteint de quelques graines, les a pris pour des boulets de 24, & a conduit le ci-devant monseigneur au corps-de-garde, où on l'a fouillé, pour s'assurer s'il n'avoit pas enlevé & mis, dans sa poche, les canons de quelques districts ; mais il a été pleinement justifié,

A A

lorsque les estafiers, dépêchés dans les districts, & vers la plate-forme du bon Henri, sont venus annoncer que l'artillerie parisienne étoit en bon état. Le peuple, à qui l'on n'avoit pas encore fait part des motifs de sa justification, a insulté & poursuivi sa grandeur, qui a juré qu'il renonçoit à la bienfaisance, puisqu'elle avoit des suites si fâcheuses.

La conversation changea d'objet, & un petit homme, à perruque ronde, appuyé sur une canne, bec à corbin, ayant le costume, le maintien & le style d'un habitué du café, dit d'un ton dogmatique : vous m'avouerez, messieurs, que la destination de ce quartier a furieusement varié; nous y avons d'abord été étourdisdu cri des paons de M. Beaujon,

---

M. Dandignié de la Charce, ancien évêque de Châlons-sur-Saone, étoit connu depuis long-tems, sous le nom de *roi des Thuileries*, titre dont il avoit été investi, lorsqu'il donna sa démission de son évêché, & dont il remplissoit assiduement les fonctions, moins librement cependant depuis qu'il s'y étoit vu entouré de tout l'appareil du trône. Il est donc constant que le roi des Thuileries a été arrêté par la garde nationale parisienne, & conduit au district, événement fort extraordinaire, mais qu'on assure cependant n'être pas le premier du même genre.

puis des aboiemens des chiens de M. de Lambesc, auxquels ont succédé les hennissemens des chevaux de M. de Vil-Mott; aujourd'hui nous sommes émerveillés des mouvemens oratoires de nos sénateurs du côté gauche, & des applaudissemens bruyans qu'ils traînent à leur suite; nous sommes assourdis des cris anti-nationaux des aristocrates du côté droit, & des huées qui les précédent, les accompagnent & les suivent: ce bruit, quoique plus continu, & infiniment plus fort que les premiers, est bien plus noble & plus national.

Notre homme fut interrompu par l'arrivée de M. Target, qui, à peine sorti des travaux pénibles de la séance du matin, attendoit, avec impatience, l'heure du rassemblement du comité de constitution dont il est l'âme, pour travailler sans relâche à la confection & au perfectionnement *du grand œuvre* qui doit completter la *régénération nationale*, & rétablir *l'union, la paix & la concorde, suivies du calme & de la tranquillité, si nécessaires au bien de tous.* Il étoit encore enthousiasmé des nouveaux décrets émanés du sein de l'auguste sénat; quelques aristocrates (car il s'en foure par-tout) se plurent à contredire *le grand homme :* j'étois neutre dans la querelle; je puis, conséquem-

ment, en rendre un compte fidèle. C'eſt ce que je vais faire, ſans me permettre aucunes réflexions. Elles en affoibliroient l'intérêt.

M. TARGET.

Eh bien, meſſieurs, les ennemis du bien public avoient fondé leur eſp oir ſur la ſciſſion des colonies, ſur le mécontentement des villes de commerce; mais un ſage décret, ſur ce objet, vient de contenter tout le monde, ex cepté toutefois Mirabeau l'aîné, qui regrete le beau diſcours qu'il nous avoit préparé.

UN ARISTOCRATE.

Permettez-moi, monſieur, de vous demander s'il eſt vrai que vous ayez déclaré que le droit de ſe faire une conſtitution, appartiendroit aux colonies elles-mêmes, que vous vous réſerviez ſeulement celui de la ſanctionner, & que notre conſtitution ne gouverneroit point les colonies?

M. TARGET.

Oui, monſieur.

L'ARISTOCRATE.

Voudriez-vous bien me dire s'il eſt vrai que vous ayez décrété que les colons ſeroient admis à la barre pour y prêter le ſerment civique?

M. TARGET.

Oui, monſieur.

L'ARISTOCRATE.

N'y auroit-il pas, monſieur, une contradiction manifeſte entre vos deux décrets? Par l'un, les colonies ſont diſpenſées de reconnoître votre conſtitution, &, par l'autre, vous faites jurer aux colons de la maintenir.

M. TARGET.

Il eſt tout ſimple, monſieur, que les colons faſſent un ſerment qui nous aſſure leur ſecours tant qu'ils ſont en France; car nous avons beſoin de bras, nous avons bien aſſez de têtes (touchant la ſienne); mais ce ſont des bras qu'il nous faut; & d'ailleurs, meſſieurs, vous trouvez des contradictions dans nos décrets, parce que vous n'en connoiſſez ni l'enſemble ni l'eſprit; il n'eſt pas donné à tout le monde de caſer dans ſa tête un plan auſſi ſublime que le nôtre : attendez que *le grand œuvre* de la conſtitution ſoit conſommé : *la critique eſt aiſée & l'art eſt difficile.*

Qui oſera diſputer, par exemple, à monſieur Necker l'honneur d'avoir aſſuré par ſon diſ-

cours d'hier cent millions de gain au bon peuple, & d'avoir rassuré les amis du bien public sur les craintes qu'on avoit mal-à-propos conçues sur l'embarras prétendu de nos finances?

L'ARISTOCRATE.

Je ne suis pas assurément un ennemi du bien public, mais j'aime à m'instruire avant de juger, & j'avoue que je ne pense pas précisément comme vous, monsieur; j'ai eu le malheur de ne voir dans le discours du premier ministre des finances, qu'un bilan de banqueroute, ou si vous aimez mieux, le testament financier du roi des charlatans politiques; permettez-moi de vous citer à l'appui de ce raisonnement (sans entrer dans une discussion que le tems ni le lieu ne comportent), un simple calcul; les deux cens quatre-vingt-quatorze millions qui nous sont nécessaires, & qu'on nous indique les moyens de nous procurer, ne me paroissent pas précisément de l'argent comptant; 95 en suspension de paiement, & 105 que nous emprunterons, en voilà 200 bien aventurés; car, si c'est en ne payant pas l'intérêt des anciens emprunts qu'on espere engager les capitalistes à remplir les nouveaux, je suis bien loin de croire la recette sûre; je me contenterai donc de faire,

à M. Target, qui a, ſans doute, caſé dans ſa tête les plans de finance de l'aſſemblée comme ceux de conſtitution, deux queſtions très-ſimples; avec quoi vivront ceux qu'on ne paiera pas, & trouvera-t-on des gens aſſez ſottement patriotes pour ſe mettre dans la même ſituation, en livrant leurs moyens de ſubſiſtance.

M. TARGET.

Tout cela s'accommodera, monſieur, je n'ai pas le tems de développer les moyens, vous me permettrez de reprendre cette converſation un autre jour; voici mon collegue, M. Deſmeunier, nous allons conſtituer. (Il va joindre Deſmeunier.

L'ARISTOCRATE. — *Les voyant s'éloigner.*

Ces deux hommes ſe reſſemblent, même origine, même fortune, même amour propre, même pédanterie, même *ſubalternité* d'intrigues; c'eſt avec raiſon que Lope de Véga a dit: *que la nature qui ſe plaît à peindre n'invente pas toujours, elle ſe laſſe quelquefois & ne fait que ſe copier.*

L'ariſtocrate ne nous jugeant pas digne de ſa colere, s'eſt éloigné de nous, & un petit

abbé qui, jusqu'à ce moment, avoit gardé le silence, s'est emporté contre l'aristocratie, les aristocrates, les nobles, le clergé, les riches & tous ceux qui, dans l'ancien ordre de choses, avoient quelque supériorité sur lui; il prétendit qu'il vouloit redoubler d'efforts pour découvrir leurs complots, leurs menées sourdes, & que son journal continueroit à ombrager le berceau de la liberté françoise; j'appris en questionnant mon voisin, que cet abbé étoit le redacteur du c.....r.f...s. J'ai pris la parole, & je me suis permis de lui citer un dilemme du docteut Francklin, que je crois sans réplique, (& l'abbé fut de mon avis,) *si l'on établit le principe de la liberté indéfinie de la presse*, disoit le docteur, *il faut établir celui de la liberté indéfinie du bâton, car cela nous ramene tout simplement à l'état de nature;* l'abbé m'a envisagé, ma jugé très-capable de faire l'application du principe que je venois d'établir; & bien convaincu qu'il s'étoit mépris à mon silence, il est rentré, en murmurant, dans l'intérieur du café, où je n'ai pas jugé à propos de le suivre.

Au moment même, mon attention se porta sur le duc de la Rochefoucault, qui arpentoit à grands pas le parterre; il s'arrêta pour ra-

maſſer quelques cailloux, & nouveau Démoſthêne, il les mit dans ſa bouche. Je jugeai facilement qu'il ſe préparoit à prononcer une harangue au ſein de l'aſſemblée nationale; quelques perſonnes m'aſſurerent que c'étoit une habitude du duc; à quoi je répondis, qu'en ce cas l'écolier avoit la mauvaiſe habitude de garder même en parlant, ſes cailloux dans la bouche, au lieu que ſon maître avoit ſoin de s'en débarraſſer avant de haranguer. Je demeurai en outre convaincu que le ſable de riviere n'avoit pas la même propriété que le ſable de la mer.

Un capitaine de la garde nationale qui buvoit, à deux pas de moi, une bolle de punch, avec un de ſes officiers, appercevant ſur la terraſſe M. le duc d'Aiguillon, l'un de nos ſouverains modernes, dit à ſon camarade : voilà un de mes meilleurs grenadiers. Piqué de curioſité, je me haſardai à lui demander l'explication de ce qu'il venoit de dire : il me répondit avec honnêteté qu'il étoit capitaine de grenadiers; que M. Aiguillon avoit été reçu dans ſa compagnie; qu'il lui avoit fait la veille une viſite à laquelle il n'avoit pas pu donner toute l'extenſion qu'il auroit déſiré, parce qu'attaché, en qualité de valet de chambre,

à M. le *ci-devant* prince de Poix, il avoit été obligé de le quitter pour retourner à son service de chambre, qui souvent étoit interrompu par son service de caserne : son camarade nous dit aussi que le prince de Salm, dans le bataillon duquel il avoit l'honneur de servir en qualité de lieutenant, lui avoit rendu la veille une visite de décence, et il nous montra le billet que le prince avoit laissé à la porte du vicomte de Noailles, dont il étoit le valet de chambre : en voici la teneur. *Salm, commandant du bataillon des Théatins, a passé chez M. Gerard pour lui présenter ses hommages.* Je félicitai ces MM. de l'honneur que leur avoit valu *l'invention* de la nation.

Nous vîmes l'instant d'après beaucoup de gens qui couroient, & un grouppe énorme de spectateurs : un de ceux qui venoient de le quitter, nous raconta qu'un député de Rouen venoit d'avoir, au milieu des Thuileries, un accès de folie. Je le connoissois pour un de ceux qu'on nomme vulgairement *enragés*, & j'observai qu'un enragé, devenu fou, n'étoit qu'un amendement à la motion principale.

J'en avois bien assez, je me levai pour gagner les boufons Italiens que je préfere aux bou-

ſons François : j'ai rencontré, chemin faiſant, beaucoup de figures de députés, & je me ſuis dit : que fera-t-on de nos douze cents légiſlateurs quand ils ſeront *ſur le pavé?* Une ſimple réflexion m'a fait imaginer qu'ils étoient réſervés à une deſtinée *plus élevée.*